



**PROCÈS-VERBAL**  
**Conseil d'établissement – École Christ-Roi**  
**Mardi 7 avril 2026 à 18h30 au local polyvalent**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'établissement de l'école Christ-Roi, tenue le mardi 7 avril 2026 dans le local polyvalent au 525, rue Louvain Est H2M 1A1 à Montréal.

**PERSONNES PRÉSENTES :**

- Julie Ménard, membre parent et présidente
- Yannick Nadeau membre parent
- Tewfik Akeblersane, enseignant
- Alexandre Lacombe, membre parent
- Vicky Lafantaisie, membre parent
- Mireille Marcotte, éducatrice classe principale
- Mathieu Hétu, membre parent
- Marie-Ève Savard, TES
- Khadija Naji. technicienne SDG
- Isabelle Lemieux, membre parent
- Sana Ghalmi, enseignante

**EST ÉGALEMENT PRÉSENTE:**

- Rita Museti, directrice

**SONT ABSENTS :**

- Catherine Tremblay Lafrenière, enseignante
- Guy Merlin Kuigoua, enseignant

**1. Ouverture de la séance / vérification du quorum**

La présidente, Julie Ménard, déclare la réunion ouverte. Il est 18h39.  
Vicky Lafantaisie sera secrétaire et Julie Ménard, présidente, animera la séance.

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Julie Ménard, présidente, lit l'ordre du jour.

**IL EST PROPOSÉ PAR** Yannick Nadeau, que l'ordre du jour soit adopté.  
**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (01-CE-07.04.2026)**



### 3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 10 février 2026

**IL EST PROPOSÉ** par Julie Ménard, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 février 2026 soit adopté.

**APPUYER** par Mathieu Hétu

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (02-CE-07.04.2026)**

#### 3.1 Suivi au procès-verbal- budget Fond 4

Un ajustement concernant le montant disponible au Fond 4 doit être porté. Madame Mutesi nous informe qu'il y a eu une erreur et qu'il y a 4000 \$ qui n'avaient pas été classés au bon endroit. Le montant total disponible est donc de 18 000 \$.

Avec le montant disponible au Fond 4, madame Mutesi a présenté aux personnes enseignantes la possibilité de proposer différentes activités à ajouter à leur calendrier. Jusqu'à aujourd'hui, des sorties, invitations (visite d'une autrice) et le bal des finissants ont été proposés pour un montant total de 4730,76 \$. D'autres activités s'ajouteront dans les prochaines semaines.

Comme ce ne sont pas toutes les personnes enseignantes qui ont pu proposer des activités, nous ferons une résolution avec le montant total attribué à ces activités au prochain CÉ.

Une discussion s'ensuit concernant la possibilité d'assurer des montants pour les activités qui reviennent chaque année. Comme les montants versés ne sont pas récurrents (il s'agit essentiellement de dons et de campagnes de financement), il semble difficile de penser à une récurrence des montants offerts pour les activités. Il est alors proposé de mettre sur pied un comité qui se penchera de manière plus précise sur le Fond 4, notamment en ayant en tête la nécessité de réfléchir aux sorties dans une perspective équitable (est-ce que tous les enfants de l'école ont la possibilité de participer à une sortie).

Mathieu Hétu mentionne également qu'une formation sur le budget est offerte aux parents par le Comité de parents. Il souligne que, selon la formation suivie sur le budget, les dépenses de la Fondation doivent être approuvées par le CÉ.

Julie propose la création d'un comité pour se pencher sur le Fond 4 afin d'éviter que des décisions non informées soient prises. Il faudrait 1) définir comme il faut ce qu'est le Fond 4, 2) informer les parents (notamment pour que les dons soient faits en connaissance de cause) et 3) proposer des décisions conséquentes.



Les personnes suivantes nomment leur intérêt à siéger sur ce comité :

- Alexandre Lacombe, membre parent
- Mathieu Hétu, membre parent
- Julie Ménard, membre parent et présidente
- Tewfik Akeblersane, enseignant
- Khadija Naji. technicienne SDG

Il est également proposé qu'une personne de la Fondation se joigne.

#### **4. Comité de parents**

Vicky Lafantaisie donne les informations concernant ce qui a été abordé concernant la Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives (PL94). Elle souligne les enjeux importants qui ont été soulevés lors du Comité de parents. Ce sujet sera réabordé au prochain comité de parents. Voir document en annexe.

#### **5. Points d'adoption ou approbation**

##### **5.1. Sorties éducatives**

Madame Mutesi confirme que toutes les classes ont une sortie planifiée pour l'année 2025-2026.

Une activité est prévue le 23 juin cette année ce qui amènent certains « enjeux » puisque plusieurs enfants risquent de ne pas être présents.

Madame Mutesi souligne toutefois que c'est une journée qui est au calendrier.

**IL EST PROPOSÉ** par Julie Ménard, que les sorties éducatives soient approuvées.

**APPUYER** par Alexandre Lacombe.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ. (03-CE-07.04.2026)**

##### **5.2 Grille matière**

Madame Mutesi souligne qu'il faut avoir deux arts en continu dans la grille matière.

Présentement



Il y a de l'art plastique à tous les niveaux. Les élèves de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> année ont de la musique et ceux de 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> ont de l'art dramatique, mais qui est offert par les titulaires.

Ce qui a changé :

En classe Ampli ils avaient 2 périodes d'anglais comme toutes les classes. Cette année, les profs ont demandé d'avoir une heure de musique et une heure d'anglais. Donc globalement il va y avoir plus d'heures de musique et moins d'heure d'anglais.

Un autre changement est en lien avec le VIEP. Madame Mutesi explique qu'on n'a pas le financement pour le maintenir comme il était. Elle souligne qu'elle aimerait qu'on pérennise ce projet, mais il faut trouver des fonds pour le faire. Présentement, l'équipe-école est devant un choix : est-ce qu'on paye 56 000\$ pour le VIEP ou si on paye un orthopédagogue? La solution, après consultation avec l'équipe-école, c'est d'offrir le VIEP seulement en 6<sup>e</sup> année.

Une discussion a lieu concernant la nécessité de garder le VIEP vs embaucher une orthopédagogue.

Alexandre Lacombe propose de mettre sur pied un comité pour discuter des solutions possibles.

En attendant, pour l'année qui vient, Alexandre propose d'offrir le VIEP la moitié de l'année 5<sup>e</sup> année et l'autre 6<sup>e</sup> année.

Julie Ménard propose d'accepter la grille matières 2026-2027 avec un amendement : 2 périodes pour les 6<sup>e</sup> années sont remplacées par 2 périodes 5<sup>e</sup> année en alternance au 100<sup>e</sup> jour.

**IL EST PROPOSÉ** par Julie Ménard, d'adopter la grille matière avec l'amendement.

**APPUYÉ** par Vicky Lafantaisie

Yannick Nadeau **demande le vote** en soulignant qu'il aurait fallu avoir davantage de temps pour pouvoir réfléchir à tout ce que ça implique **(04-CE-07.04.2026)**

Nombre de vote contre : 1



Nombre de votes pour : 8

Abstention : 2

La proposition est donc **ADOPTÉE À LA MAJORITÉ.**

## **6. Points d'information**

### **6.1. *Projet éducatif-Ligne du temps***

Madame Mutesi nous apprend que l'évaluation du projet éducatif est repoussée à l'année suivante (2028).

### **6.2. *Calendrier scolaire 2026-2027***

Madame Mutesi nous présente le calendrier de l'année suivante.

## **7. Code de vie**

### **✓ *Déplacements dans l'école : nouvelle procédure- rang***

Alexandre Lacombe demande pourquoi il y a un rang des retardataires ? Marie-Ève Savard explique que ce rang est pour permettre aux enfants d'entrer selon l'ordre des classes pour ne pas créer de « bouchons » quand les enfants doivent se déplacer.

### **✓ *Sondage aux élèves***

Vicky Lafantaisie et Isabelle Lemieux entreront en contact avec madame Mutesi pour les suites.

## **8. Photo scolaire- choix du photographe**

Julie Ménard souligne qu'il faut choisir le photographe. Il faut voter pour Enfant klik ou Stéphane Vairo.

Enfant klik : 2

Stéphane Vairo : 7

Abstention : 2



C'est donc avec Stéphane Vairo que nous signerons le contrat pour l'année suivante.

## 9. Tour de table

### 9.1. Direction

- ✓ 1<sup>ère</sup> prévision de la clientèle 2026-2027
- ✓ Plan d'effectif 2026-2027
- ✓ Représentant du service du service de garde
- ✓ Représentant du personnel enseignant ou autres intervenants (Fête de fin d'année)

**\*\*Ces points sont reportés au prochain CÉ.**

## 10. Fondation

Amélie nous présente quelques informations de suivi concernant les projets financés.

Sana Ghalmi demande à Amélie si c'est possible d'avoir des cartes cadeau pour les élèves bénévoles dans les activités. Amélie mentionne qu'il faut demander au Comité de la fondation et souligne qu'elle va en parler au Comité en amont.

## 11. Varia

## 12. Levée de la réunion

Julie lève l'Assemblée à 20h40.

Julie Ménard

**Présidente**

---

Rita Mutesi

**Directrice**

---